



**HAL**  
open science

## De la mixité des ascendances à l'hybridation des généalogies

Mathieu Ferry, Pierre Tanneau, Patrick Simon

► **To cite this version:**

Mathieu Ferry, Pierre Tanneau, Patrick Simon. De la mixité des ascendances à l'hybridation des  
généalogies. 2023. hal-04397418

**HAL Id: hal-04397418**

**<https://hal.science/hal-04397418>**

Preprint submitted on 16 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# DOCUMENTS DE TRAVAIL 288

---

## De la mixité des ascendances à l'hybridation des généalogies

**Mathieu Ferry, Pierre Tanneau, Patrick Simon**

**Décembre 2023**



# De la mixité des ascendances à l'hybridation des généalogies

Mathieu Ferry<sup>1</sup>, Pierre Tanneau<sup>2</sup>, Patrick Simon<sup>3</sup>

## Résumé :

L'enregistrement des origines des enquêté·es sur trois générations dans l'enquête « Trajectoires et Origines 2 » permet de saisir les effets de près d'un siècle d'immigration sur la diversité des origines de la population française. En reprenant les catégories conventionnelles des générations d'immigration, nous étudions en coupe les strates d'immigration afin d'étudier la morphologie de la société française. Nous réalisons ce travail sur les enquêté·es en étudiant la mixité de leur ascendance, la mixité des unions qui détermine une grande part des dynamiques d'hybridation futures et en décrivant l'ascendance des enfants des enquêté·es, permettant de détailler la morphologie des petits-enfants d'immigré·es. Si la diversité des lignages montre comment les immigré·es d'hier ont été progressivement intégré·es dans les familles du groupe majoritaire, nous insistons aussi sur la manière dont ce processus d'interpénétration des lignages fait de l'hybridité de la population française une forme en devenir. En effet, si près d'un tiers de la population métropolitaine a un lien direct avec l'immigration parce qu'elle est immigrée ou a un parent ou grand-parent immigré, cette proportion monte à 41 % lorsqu'on tient compte non seulement de l'expérience personnelle de la migration, de l'ascendance, mais aussi de l'union avec une personne ayant un lien à l'immigration. Cette dynamique d'hybridation s'observe pour le moment pour les migrations européennes de l'entre-deux guerres et il est encore trop tôt pour dire si les immigrations post-coloniales suivront la même dynamique démographique. On identifie cependant à ce stade davantage de lignées homogènes pour les petits-enfants des immigré·es du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie et Moyen Orient, où le rapport aux origines est ainsi susceptible d'être plus vivace.

**Mots-clefs :** Immigration – Intégration – Hybridation – Génération d'immigration – Mixité des unions – Incorporation – Ascendance migratoire

## Introduction

Si l'enquête Trajectoires et Origines porte le sous-titre de « diversité des populations en France » (Ined et INSEE, 2020), c'est qu'elle entend rendre compte des conséquences d'un long et puissant mouvement de diversification de la population en lien avec les migrations de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. En effet, si l'immigration de masse est un phénomène ancien en France, remontant au 19<sup>e</sup> siècle alors que les pays européens connaissaient à l'inverse de fortes émigrations de leurs surplus démographiques, le profil et l'origine des migrant·es se sont modifiés dans le contexte des décolonisations des années 1950 et 1960. Principalement

---

<sup>1</sup> Ined et Laboratoire Printemps, UVSQ

<sup>2</sup> Insee

<sup>3</sup> Ined

européennes, les migrations se sont élargies aux anciennes colonies et plus largement aux pays du Sud, dont les populations étaient jusqu'ici peu représentées. Cette diversification des origines s'est accompagnée d'un empilement des générations qui composent le kaléidoscope français : les migrations des années 1950 ont alimenté une strate de descendants directs (la seconde génération) qui a elle-même engendré une strate de petits-enfants d'immigré(s) (Lê, Simon, Coulmont, 2022)<sup>4</sup>. Les flux migratoires se sont poursuivis jusqu'à aujourd'hui, faisant en sorte que les héritier-es des migrations des décennies précédentes cohabitent avec les nouveaux immigrés dans la même population. Ainsi, les immigré-es nouvellement arrivé-es peuvent vivre dans des quartiers où résident des immigré-es installé-es de longue date et des descendant-es d'immigrés de même origine. Ces superpositions et interpénétrations des strates par alliances des immigré-es, des descendant-es de 2<sup>e</sup> génération et des descendant-es de 3<sup>e</sup> génération complexifient la définition des origines. Un tel phénomène dit de « *replenishment* », observé en particulier aux Etats-Unis pour l'immigration mexicaine qui cumule plus de trois générations qui s'entremêlent (Jimenez, 2010), reconfigure la démographie des sociétés multiculturelles.

L'objectif de cette étude est de montrer comment l'enchaînement des générations (Attias-Donfut et Wolff, 2009), ou plutôt leur entrelacement, contribue à brouiller les frontières entre groupes (Alba, 2005), et relativise l'homogénéité des catégorisations (par définition conventionnelles, ce que l'on tend à oublier). Une composante déterminante de la dynamique de la diversité de la population réside dans les mélanges entre les différents groupes d'origines, et avec la population des « Français sur trois générations » (qui n'ont aucun lien à l'immigration par eux-mêmes, leurs parents ou leurs grands-parents). Cet entrelacement contredit les représentations figées d'une reproduction à l'identique d'une génération à l'autre des populations de la même origine. Nous entendons également montrer ici que les mélanges modifient la généalogie de la population majoritaire, hybridant les « Français sur trois générations » avec différentes origines. Bien que nous ne puissions pas le mesurer avec les données de TeO2, cette hybridation se produit également par les généalogies descendantes : la population sans ascendance migratoire peut entretenir des liens familiaux à l'immigration quand ses enfants sont en couple avec des personnes d'origines immigrées. L'approche est ici descriptive et morphologique (Halbwachs, 1938) afin de reconstituer la composition de la diversité en fonction des liens à la migration et des origines. Nous mesurons la diversification des généalogies tout d'abord en reconstituant les origines des enquêté-es en partant d'ego sur trois générations (ego, ses parents et ses grands-parents). Dans une seconde partie, nous mesurons plus précisément les combinaisons de générations et d'origines engendrées par la mixité des unions qui déterminent une grande part des dynamiques d'hybridation. En troisième partie, nous reprenons la description des généalogies en partant des enfants des enquêtés, ce qui permet de montrer plus en détail la morphologie de la 3<sup>e</sup> génération et ses ascendances.

## **1. L'ascendance sur trois générations**

L'enquête TeO2 (Beauchemin, Ichou et Simon, 2020) permet de connaître le lien à la migration et l'origine géographique sur trois générations de la population vivant en France métropolitaine. Les catégories sont définies à partir de la personne enquêtée, ego, en

---

<sup>4</sup> Voir aussi (Tribalat et al., 1991) pour une autre approche de reconstitution démographique de 100 ans d'immigration.

remontant successivement les générations. La personne enquêtée peut tout d'abord être immigrée ou pas. Si elle ne l'est pas (au sens où elle est née en France, ou née Française à l'étranger), elle peut être née en France d'un ou de deux parents immigré-es, devenant ainsi une descendante de 2<sup>e</sup> génération. Enfin, si ego est né en France de parents nés en France, il peut malgré tout avoir un lien plus lointain à l'immigration et celui-ci se mesure à partir des informations concernant ses grands-parents. L'enquête TeO2 enregistre le lieu de naissance et la nationalité à la naissance des quatre grands-parents des enquêté-es. Il est ainsi possible de décrire la mixité de la population par l'ascendance, c'est-à-dire au prisme des migrations internationales potentiellement effectuées par les répondant-es, leurs parents et leurs grands-parents.

### 1.1. Décomposition de la population selon le lien à la migration

Un tiers de la population âgée de 18 à 59 ans en France métropolitaine a un lien à l'immigration sur trois générations en 2019-2020 (Tableau 1). Dans le détail, 13 % de la population est immigrée, 11 % est descendante d'immigrés de deuxième génération, et 10 % de la population est constituée de petits-enfants d'immigrés, dont plus de la moitié n'ont qu'un seul grand-parent immigré.

En complément, les personnes n'ayant aucun lien à l'immigration internationale sur trois générations, dites Françaises sur trois générations, représentent deux tiers de la population. On notera qu'une partie des personnes de ce groupe a pu malgré tout faire l'expérience de migrations vers la France métropolitaine (ou en être issues). C'est le cas des personnes nées avec la nationalité française à l'étranger ou dans les Outre-mer (actuels ou de l'ancien empire colonial), ou issues de familles ayant vécu en dehors de la métropole. Cette étude ne traite pas de ces expériences migratoires qui ne relèvent pas d'une immigration internationale, au sens de la définition classique des immigrés en France.

**Tableau 1 : Lien à la migration de la population sur trois générations**

	Effectifs non pondérés	Part pondérée (en %)
Immigré-e	10396	13
Descendant-e G2, dont :	8305	11
de deux parents immigrés	4747	6
d'un parent immigré	3558	5
Descendant-e G3, dont :	776	10
de deux à quatre grands-parents immigrés	337	4
d'un grand-parent immigré	439	5
Sans ascendance migratoire sur trois générations, dont :	7704	66
Natifs des Outre mer	849	1
Descendants de natifs des Outre mer	664	1
Français de l'étranger	269	1
Descendants de Français de l'étranger	2852	4
<b>Ensemble</b>	<b>27181</b>	<b>100</b>

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Lecture : 13 % de la population de 18 à 59 ans vivant en France métropolitaine est immigrée.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans

Note : Les Français venant de l'ancien empire colonial sont compris dans les « Français de l'étranger »

## **1.2. Lien à la migration selon l'âge**

Il y a une forte interaction entre la structure par âge et le lien à la migration, soit parce que la migration tend à se concentrer aux (jeunes) âges actifs, soit parce que la représentation des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> générations est tributaire des flux précédents d'immigration. La répartition de la population par lien à la migration reproduit ainsi en partie la représentation des immigré·es dans la population lors des décennies précédentes.

Les immigré·es sont moins nombreux dans la population avant 25 ans (7 % des 18-24 ans sont immigré·es) et après 55 ans (Tableau 2). En élargissant davantage les bornes d'âge considérées (Lê & al., 2022), ce constat d'une surreprésentation des immigrés aux âges actifs se confirme : les immigré·es représentent moins de 3 % des moins de 18 ans et 9 % des 60 ans et plus. Ces différences s'expliquent notamment par l'âge d'arrivée des immigré·es en France : la moitié des nouveaux immigrés entrés en France en 2021 ont entre 19 et 37 ans (Tanneau, 2023) et sont donc en première partie de leur vie active.

À l'inverse, la proportion de descendant·es d'immigré·es de 2<sup>e</sup> génération dans la population est plus importante avant 30 ans et devient plus marginale à partir de 50 ans. Les descendant·es d'immigré·es âgé·es de 50 à 60 ans en 2019-2020 sont né·es en France au cours des années 1960, à une époque où les immigré·es représentaient une part plus faible (6,5 % en 1968, Rouhban et Tanneau, 2023) de la population que dans les années récentes.

Enfin, les proportions de petits-enfants d'immigrés sont (relativement) plus élevées de 25 à 34 ans et de 50 à 59 ans, ce dernier groupe étant issu des migrations de l'entre-deux-guerres.

**Tableau 2 : Liens à l'immigration de la population sur trois générations par classe d'âge**

Classe d'âge	Part (en %)							Effectif non pondéré
	Immigré	Descendant-e G2 de deux parents immigrés	Descendant-e G2 d'un parent immigré	Descendant-e G3 deux à quatre grands-parents immigrés	Descendant-e G3 d'un grand-parent immigré	Sans ascendance migratoire sur trois générations	Total	
18-24 ans	7	7	8	4	5	68	100	3259
25-29 ans	11	8	6	4	8	63	100	2489
30-34 ans	14	7	5	5	7	63	100	3357
35-39 ans	16	7	5	4	4	65	100	4025
40-44 ans	16	7	5	3	5	64	100	3782
45-49 ans	14	6	4	4	4	69	100	3651
50-54 ans	13	4	4	5	6	69	100	3304
55-59 ans	13	4	5	5	6	67	100	3314
Ensemble	13	6	5	4	5	66	100	27181

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

Lecture : 7 % des personnes âgées de 18 à 24 ans sont immigrées.

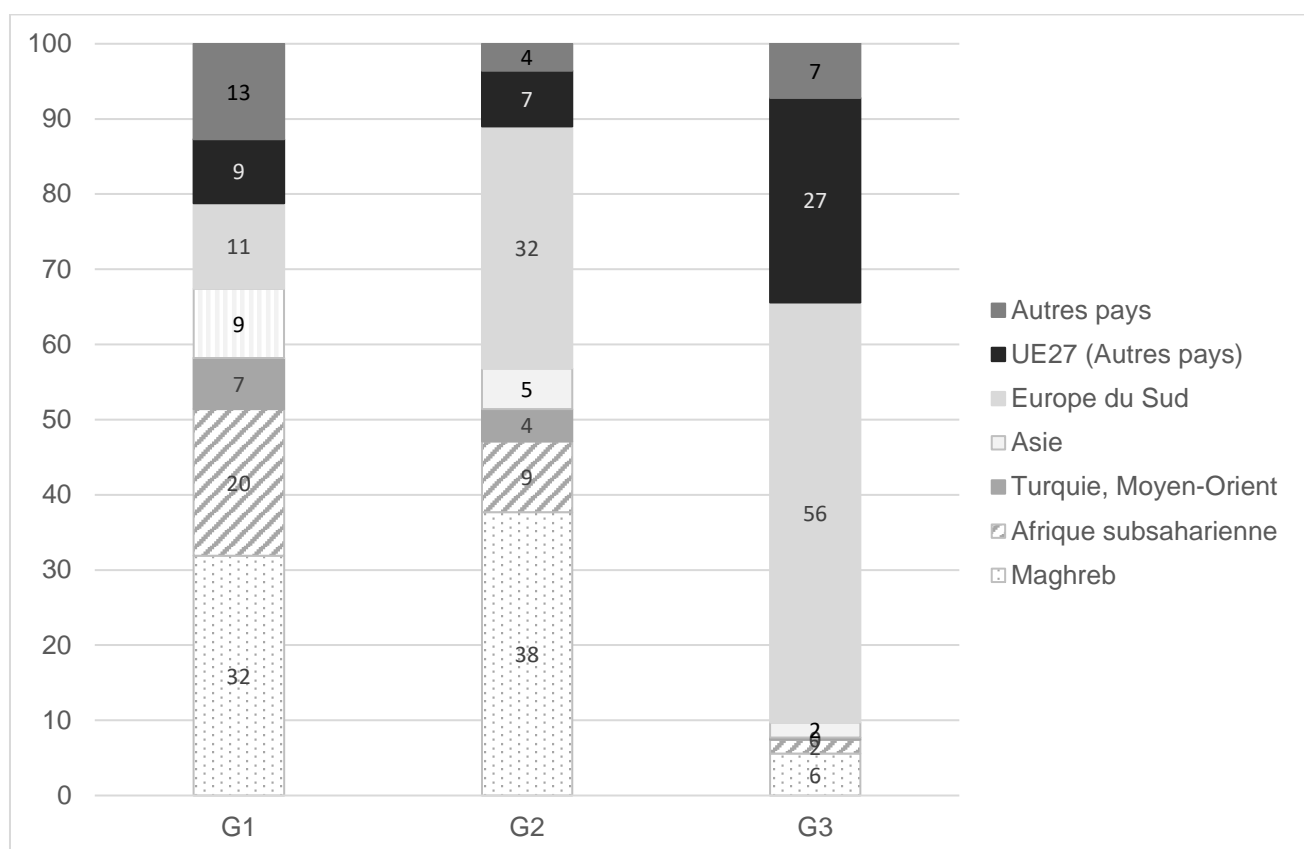
### 1.3. Les origines des immigré-es et des descendant-es d'immigré-es

L'histoire des flux d'immigration se reflète dans la composition par origines des immigré-es et des descendant-es d'immigrés. Ainsi, près d'un cinquième des immigré-es âgé-es de 18 à 59 ans est né dans un pays de l'UE27 (dont Europe du Sud) et près d'un tiers au Maghreb (Figure 1). Le Maghreb et l'UE27 (dont Europe du Sud) représentent à elles seules 77 % des origines des descendant-es d'un ou deux parents immigrés. Avec des grands-parents dont la majorité sont vraisemblablement nés avant les années 1960, 83 % des petits-enfants d'immigré-es ont une ascendance dans l'UE27 (dont Europe du Sud), et moins de 6 % sont d'ascendance maghrébine. Seul-es 11 % des immigré-es vivant en France sont originaires d'Europe du Sud, alors que c'est l'ascendance majoritaire (56 %) des petits-enfants d'immigrés.

Les flux d'immigration les plus récents (Afrique subsaharienne et Asie) représentent respectivement 19 % et 16 % des immigré-es. Ces origines concernent une part assez limitée des descendant-es d'immigré-es de deuxième et de troisième génération.



**Figure 1 : Origine par liens à l'immigration**



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans

Lecture : 31% des immigrés dont originaires du Maghreb et 20% d'Afrique subsaharienne.

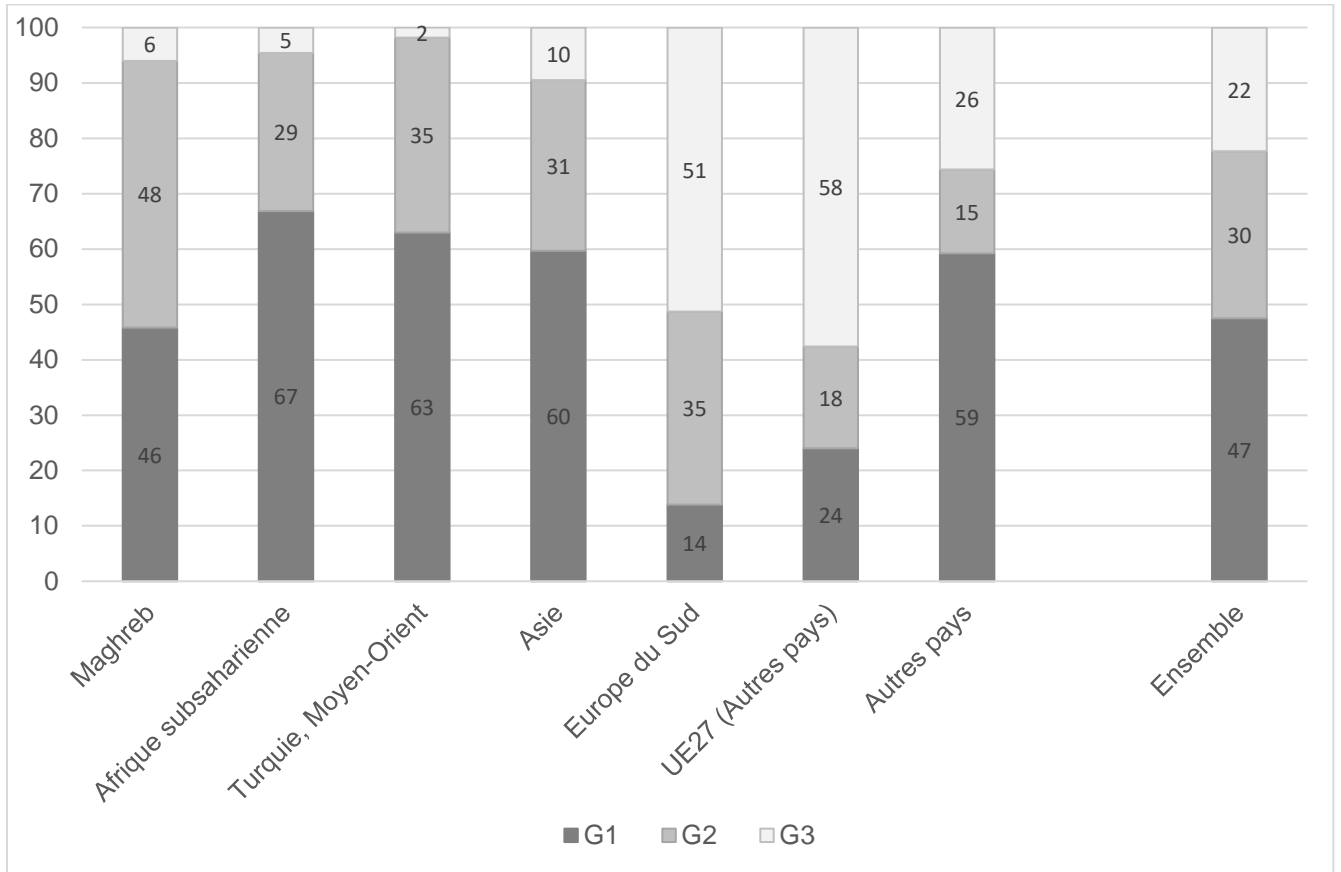
La répartition par classe d'âge des descendant.es d'immigré.es permet de visualiser l'évolution de la distribution des origines : les descendant.es les plus jeunes sont issus des flux d'immigrations les plus récents du Maghreb, d'Afrique sub-saharienne et d'Asie (Figure A1 en annexe). La part des pays européens dans les origines des descendant.es d'immigré-es augmente avec leur âge : plus de la moitié des descendant.es d'immigré-es âgés de 55 à 59 ans sont originaires d'un des trois pays d'Europe du Sud, contre 15 % de ceux âgés de 18 à 24 ans.

Sur trois générations, les origines européennes dont les flux d'immigration sont les plus anciens correspondent à une part d'immigré-es relativement faible, et sont principalement composées de descendant.es d'immigré-es, notamment de troisième génération (figure 2). Ainsi, moins de 14 % des personnes originaires d'Europe du Sud et 24 % de celles originaires d'autres pays de l'Union européenne sont immigrées, contre 38 % de l'ensemble des personnes ayant un lien à la migration sur trois générations. À l'inverse, 53 % des personnes originaires de l'UE sont des descendant.es d'immigré-es de troisième génération, contre 29 % de l'ensemble des personnes ayant un lien à la migration sur trois générations.

Pour les origines dont les flux sont les plus récents, la part des immigré-es est en revanche plus importante et celle des descendant.es d'immigré-es est plus faible, voire négligeable pour ceux de troisième génération. Ainsi, 67 % des personnes originaires d'Afrique subsaharienne sont immigrées, tout comme 63 % des personnes originaires de Turquie ou du Moyen-Orient et 60 % des personnes originaires d'Asie. Les troisièmes générations représentent moins de

5 % des personnes originaires d’Afrique subsaharienne et moins de 2 % des personnes originaires de Turquie ou du Moyen-Orient.

**Figure 2 : Lien à la migration par origine**



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : personnes âgées de 18 à 59 ans ayant un lien à l’immigration sur trois générations.

Lecture : 46 % des personnes originaires du Maghreb sur trois générations sont immigrées.

## 2. L'hybridation des origines et des générations par la mixité des couples

La complexification des ascendances résulte des unions formées entre conjoint·es ayant des positions différentes dans l'enchaînement des générations de lien à la migration et d'origines variées. En croisant générations et origines, on obtient des combinaisons qui brouillent les catégorisations habituelles. Les unions peuvent ainsi associer des conjoint·es immigré·es avec des immigré·es ou des personnes sans ascendance migratoire, mais également avec des descendant·es d'immigrés de même origine ou d'autres origines. Dans ce cas, les liens à la migration se superposent et les générations s'enchevêtrent. De ces mélanges répétés à chaque génération résulte une mosaïque des ascendances que l'on peut essayer de restituer. Pour ajouter à la complexité, une part considérable des descendant·es d'immigrés de deuxième et troisième génération ont également dans leur généalogie des ascendants qui n'ont pas de liens à la migration, tandis que réciproquement, les personnes sans ascendance migratoire sur trois générations entretiennent des liens à la migration par leurs unions (avec des personnes ayant des origines immigrées) ou leur descendance (leurs enfants ou petits-enfants sont en union avec des personnes ayant des origines immigrées).

### 2.1. La mixité des unions et l'hybridation générationnelle

Les mélanges de liens à la migration se produisent dès la génération des immigrés dont 11% sont en union avec un descendant de 2<sup>e</sup> génération (quelle que soit son origine : colonnes b et d du tableau 3) et 29% avec une personne de la population majoritaire (tableau 3). Ils s'intensifient à la seconde génération de deux parents immigré·es qui ne sont plus que 25% à avoir un conjoint de même niveau de lien (en union avec un conjoint G2 : colonne a et d), tandis que 31% sont en couple avec un·e G1 (quelle que soit son origine : colonnes b et c) et 45% avec un·e majoritaire. Les descendant·es de couple mixte (G2,5), qui sont déjà issu·es d'une situation de mixité, renforcent leur ascendance non immigrée par des unions avec des majoritaires pour les  $\frac{3}{4}$  d'entre elles et eux, mais 10% privilégient une union avec un·e G2 (de même origine du parent immigré ou d'une autre origine : colonnes a et d) et 16% sont avec un·e conjoint·e immigré·e (quelle que soit son origine : colonnes b et c). Si l'homogamie par lien à la migration domine dans l'ensemble de la population (78% en additionnant les immigré·es en couple avec des immigré·es, les descendant·es G2 avec des descendant·es G2 et les membres de la population majoritaire avec des majoritaires<sup>5</sup>), les combinaisons de liens à la migration concernent une proportion croissante des générations. Celle-ci est encore plus prononcée si l'on prend en compte l'hybridation par alliance, c'est-à-dire les origines des conjoint·es. L'homogamie associant lien et origine est minoritaire pour les G2 (20%) et résiduelle pour les G2,5 (5%) : dans leur cas, la diversité des origines et des générations de migration est la norme. La mixité des unions implique 12% de la population majoritaire. Le phénomène est ancien : la proportion de personnes de la population majoritaire en couple avec une personne d'ascendance immigrée est stable à tous les groupes d'âge (données hors tableau).

Ramenée à l'ensemble de la population, cette hybridation des ascendances et des alliances – fondée sur le lien à la migration et l'origine des parents, grands-parents et conjoints implique

---

<sup>5</sup> Le calcul ne provient pas du tableau.

41% de la population âgée de 18 à 59 ans en France métropolitaine<sup>6</sup>. Parmi cette population qui a un lien personnel, par ascendance ou par alliance à l'immigration, l'hybridation se renforce par les croisements entre générations (première, deuxième ou troisième) et origines.

**Tableau 3 : Type de mixité d'union selon le lien à la migration**

	(a) Homogamie lien et origine	(b) Homogamie origine, mais lien différent	(c) Conjoint G1 d'une autre origine	(d) Conjoint G2 d'une autre origine	(e) Population majoritaire
<b>G1</b>	53	8	7	3	29
<b>G2</b>	20	22	9	5	45
<b>G2,5</b>	5	5	11	5	74
<b>Majoritaire</b>	88	-	5	7	88
<b>Ensemble</b>	12	7	2	2	76

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : personnes vivant en couple, âgées de 18 à 59 ans

Lecture : 53% des G1 sont en union avec un-e immigré.e de même origine, 8% avec un-e descendant-e de même origine, 7% avec un-e G1 d'une autre origine, 3% avec un-e G2 d'une autre origine et 29% avec une personne de la population sans ascendance migratoire.

Note : Homogamie lien et origine=conjoint de même origine et de même lien à la migration (G1/G1, G2/G2 ou G2,5, G2,5/ G2 ou G2,5)

Homogamie origine, mais lien différent=conjoint de même origine et de lien à la migration différent (G1/G2, G2/G1, G2,5/G1)

## 2.2. La mixité dans les ascendances

La mixité des unions avec la population majoritaire n'est pas la seule source d'hybridation : quand les descendant-es d'immigré-es de deuxième génération ont leurs deux parents immigrés (53%), ces parents peuvent avoir des origines différentes. De fait, ce n'est pas si fréquent que cela : dans 90 % des cas, les deux parents immigrés sont nés dans le même pays (tableau A1 en annexe). Cette homogamie d'origine géographique des parents est particulièrement élevée pour les descendant-es de deux immigrés originaires de Turquie et du Moyen-Orient (95 %), d'Europe du Sud (93 %) et du Maghreb (91 %), et plus faible pour les personnes originaires d'Afrique subsaharienne (86 %) et d'Asie (84 %).

Lorsque les deux parents immigrés ne sont pas nés dans le même pays, ils sont originaires de la même région dans deux tiers des cas. L'homogamie d'origine géographique des parents est particulièrement élevée pour les descendant-es de deux immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et d'Europe du Sud (97 %).

<sup>6</sup> Pour ce calcul nous regroupons tou.tes les immigré.es et natifs de l'outre-mer (G1), les descendants d'un ou de deux parents immigré.es ou de natifs de l'outre-mer (G2), les petits enfants d'immigré.es ou de natifs de l'outre-mer (G3) et les G4+ dont le conjoint est immigré, natif de l'outre-mer ou descendant d'immigré ou de natif de l'outre-mer.

Lorsqu'un seul des parents est immigré, l'autre parent des descendant·es d'immigrés est né en France métropolitaine dans plus de 9 cas sur 10. Le lieu de naissance du second parent non-immigré présente des différences selon le pays de naissance du parent immigré : le second parent est plus fréquemment né en France métropolitaine pour les descendant·es d'un immigré originaire d'un pays de l'Union européenne (dont Europe du Sud) (94 %).

Lorsqu'un seul des parents de l'enquêté·e est immigré, il est également possible d'estimer le lien à la migration du second parent (qui à défaut d'être immigré peut être descendant d'immigré). Ainsi, parmi les descendant·es de couple mixte, le parent qui n'est pas immigré est lui-même un descendant d'immigré·es dans un quart des cas. Cette part est plus élevée lorsque le parent immigré est originaire du Maghreb (33 %) et plus faible lorsqu'il est originaire d'Afrique subsaharienne (16 %).

La composition de la génération suivante, celle des petits-enfants d'immigré·e(s), est encore plus impactée par l'intensité de la mixité (tableau 4). Toutes origines confondues, 56 % des petits-enfants d'immigré·es n'ont qu'un seul grand-parent immigré et 93 % en ont un ou deux. Avoir plus de deux grands-parents immigrés est rare : cela concerne 7 % des petits-enfants d'immigré·es, dont 4 % ont leurs quatre grands-parents immigrés. Ces chiffres varient cependant selon l'origine. Pour ceux dont au moins un des grands-parents est un immigré d'origine non-européenne, la part de petits-enfants de quatre immigrés est près de deux fois supérieure (soit 9 %).

**Tableau 4 : Nombre de grands-parents immigrés des G3 selon l'origine des grands-parents**

Nombre de grands-parents immigrés des G3	Ensemble des G3 (enquête principale) (en %)	G3 ayant au moins un grand-parent immigré non-européen (enq. principale et complémentaire) (en %)
1	56	49
2	37	37
3	3	5
4	4	9
Ensemble	100	100
Effectif non pondéré	778	269

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2 et enquête complémentaire TeO2-G3, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : Petits-enfants d'immigrés âgés de 18 à 59 ans.

Lecture : 56 % des descendants d'immigrés de troisième génération n'ont qu'un seul grand-parent immigré.

### 3. L'entrelacement du lien à la migration des parents des enfants de TeO2

Nous avons jusqu'ici représenté la diversité à partir de l'ascendance des enquêté.es et de leurs unions, mais il est également possible de regarder l'évolution de la mixité des liens à la migration et de l'origine en partant des enfants des répondant·es, donnant ainsi une image quasi-prospective de l'évolution de l'hybridation au sein de la société française, modulo les futures entrées et sorties du territoire. Dans la mesure où les répondant·es de TeO2 interrogés ont entre 18 et 59 ans, les enfants ici étudiés sont jeunes (l'âge maximal observé pour les enfants est de 46 ans). En effet, 58% de ces enfants d'enquêtés ont moins de 18 ans au moment de l'enquête, alors que les enquêtés (étudiés dans les sections précédentes) ont tous dépassé cet âge. L'analyse de la base enfants de TeO2 complète ainsi le portrait de la population dressé à partir des répondant·es de TeO2. Par ailleurs, ce focus sur les enfants permet de mesurer à partir d'effectifs nettement plus importants la place et les caractéristiques des descendant·es G3, ce sur quoi cette partie insiste.

Dans cette section, l'unité statistique d'analyse est donc les « enfants » du répondant principal de l'enquête pour qui on dispose d'informations réduites (N=41 336)<sup>7</sup>. Nous faisons le choix de conduire l'analyse sur les seuls enfants en vie au moment de la passation de l'enquête (N=40 905) et les données sont pondérées avec la variable de pondération du répondant dans TeO2.

On peut caractériser le lien à la migration et l'origine des enfants en reconstituant leur généalogie. L'un de leur parent (que l'on appelle premier parent) correspond au répondant de l'enquête TeO2. Le second parent est dans la majorité des cas le conjoint actuel ou le premier conjoint du répondant à l'enquête, personne non interrogée par l'enquête mais pour laquelle le répondant a déclaré des informations. Ainsi, à partir du lien à la migration et de l'origine des parents, complétée par le lieu de naissance, la nationalité et le lieu de résidence (en France ou à l'étranger) des enfants, on peut reconstituer l'origine et le lien à la migration sur trois générations des enfants (le détail de la construction de cette variable du lien à la migration des enfants est présenté dans l'encadré A1 en annexe).

L'entrelacement des liens à la migration des premier et second parent (Figure A2 en annexe) permet de saisir l'hybridation de la population majoritaire à la migration. Lorsque le premier parent a un lien à la migration, il est fréquent que le second n'en ait pas (par exemple, 22 % des enfants ont un premier parent immigré et un second parent sans ascendance migratoire sur deux générations), la descendance de ce dernier se retrouvant de fait entremêlée à l'ascendance migratoire du premier parent.

Le croisement du lien à la migration des parents donne aussi à voir l'endogamie entre parents déjà identifiée dans la partie précédente chez les couples. Ainsi, plus de deux tiers des enfants dont le parent répondant principal à l'enquête est immigré ont également un second parent immigré. Mais 28 % des enfants dont le premier parent est descendant G2 de deux parents

---

<sup>7</sup> Celles-ci concernent les propriétés démographiques (date de naissance, sexe), les informations permettant de déterminer le rapport à la migration (lieu de naissance, nationalité, identification du second parent) et des informations élémentaires sur le diplôme (pour les enfants de plus de 18 ans), le statut d'emploi et la catégorie socioprofessionnelle (pour les enfants de plus de 15 ans).

immigrés ont un second parent immigré. Cette mixité du lien à la migration interroge sur la catégorisation à appliquer aux enfants de ces couples : ils pourraient être considérés comme descendant·es G3 d'immigrés par leur premier parent, tandis que par leur second parent ils sont descendant·es G2 par leur second parent immigré. Cette configuration se retrouve plus fréquemment chez les originaires de Turquie et du Moyen-Orient et dans une moindre mesure d'Afrique subsaharienne. Suivant les conventions statistiques choisies dans TeO2, les enfants correspondant à ces configurations sont classés en descendant·es G2 d'un parent immigré.

### **3.1. La position dans l'enchaînement des liens à la migration des enfants de TeO2**

La position des enfants dans la nomenclature des liens à la migration est établie à partir des informations concernant les premier et second parents (Tableau 5). La distribution par classe d'âges (correspondant *grosso modo* à des quintiles en effectifs pondérés) permet de rendre compte des flux successifs de migration et de leurs conséquences sur la composition de la population suivant les cohortes.

Nous avons créé une catégorie additionnelle « G0 » pour désigner les enfants nés à l'étranger et qui n'ont pas immigré en France métropolitaine (les données indiquent qu'ils ne résident ni en métropole ni en Outre-mer). Ces enfants vivent séparés de leur(s) parent(s) et ont très majoritairement deux parents immigrés (c'est le cas de 82 % des configurations parentales). Si 1% des enfants sont G0, 3 % sont immigrés, venus en France métropolitaine après leur naissance à l'étranger, en moyenne à l'âge de 9 ans. La plupart ont leurs deux parents immigrés (97 %), leur migration s'inscrivant ainsi dans le cadre d'une mobilité familiale à ce jeune âge. Le poids des descendant·es G2 parmi l'ensemble des enfants (19 %) est bien supérieur à celui parmi les 18 et 59 ans répondants de l'enquête (voir Tableau 1). Les enfants descendant·es G3 représentent 12 % de l'ensemble des enfants, soit un peu plus que dans la population de l'enquête (10%). Ces enfants ont un premier ou un second parent qui est lui-même descendant G2 d'immigrés, ou les deux. Par rapport à la population des répondants, on relève une proportion plus élevée de descendant·es G3 ayant de deux et quatre grands-parents immigrés : 58% au lieu de 44%. Cet accroissement des ascendances immigrées reflète l'arrivée des 3<sup>e</sup> générations des immigrations non européennes où la mixité a été un peu moins élevée que pour les immigrations européennes.

**Tableau 5 – Lien à la migration des enfants**

Classe d'âge	Proportion des enfants (en %)	Effectif non pondéré	Part (en %)							Total
			G0	Immigré	Descendant G2 de deux parents immigrés	Descendant G2 d'un parent immigré	Descendant G3 deux à quatre grands-parents immigrés	Descendant G3 d'un grand-parent immigré	Français sur trois générations (G4+)	
0-5 ans	18	8079	0	1	11	15	8	5	60	100
6-11 ans	21	9581	1	3	9	12	8	4	63	100
12-17 ans	19	8350	1	3	8	11	7	5	65	100
18-24 ans	20	7682	1	4	6	9	5	6	68	100
25-46 ans	21	7117	2	3	5	7	6	5	73	100
Ensemble	100	40905	1	3	8	11	7	5	66	100

Sources : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : ensemble des enfants vivants des répondants principaux.

Note : pour 96 enfants, il n'a pas été possible d'établir leur âge au moment de l'enquête (date de naissance manquante).

Lecture : 1 % des enfants sont « G0 » (nés à l'étranger et ne résidant pas en France), 3% sont immigrés, 8% sont nés en France de deux parents immigrés, 11% d'un couple mixte, 5% sont des petits-enfants d'un seul grand-parent immigré et 11% de plus d'un grand-parent immigré, 66% sont Français sur 3 générations.

Parmi les enfants les plus jeunes, la proportion des descendant-es d'immigrés est particulièrement marquée. Les descendant-es G2 représentent plus d'un quart des enfants entre 0 et 5 ans (26%), ce qui fait plus que doubler leur poids parmi les 18 et 59 ans répondant-es de l'enquête (voir Tableau 1). La mixité parentale est plus marquée également chez les plus jeunes, signalant la constitution de la descendance des nouveaux couples mixtes. La proportion de descendant-es G3 est également un peu plus élevée parmi les enfants les plus jeunes. Symétriquement, la proportion de Français sur trois générations est moins importante parmi les plus jeunes des enfants d'enquêté-es : ils représentent 60% des enfants entre 0 et 5 ans mais près des trois quarts des 25-46 ans. L'analyse par classes d'âges annonce ainsi l'augmentation prochaine des descendant-es G2 et G3 parmi les jeunes adultes.

### 3.2. Les origines des enfants d'ascendance immigrée

Le détail de l'origine géographique selon le lien à la migration des enfants d'enquêtés (Figure 3) dessine en creux les différentes vagues migratoires, comme on a déjà pu le voir pour les répondant-es principaux-ales. La distribution des origines parmi les plus jeunes (moins de 18 ans) préfigure la composition à venir de la société française adulte.

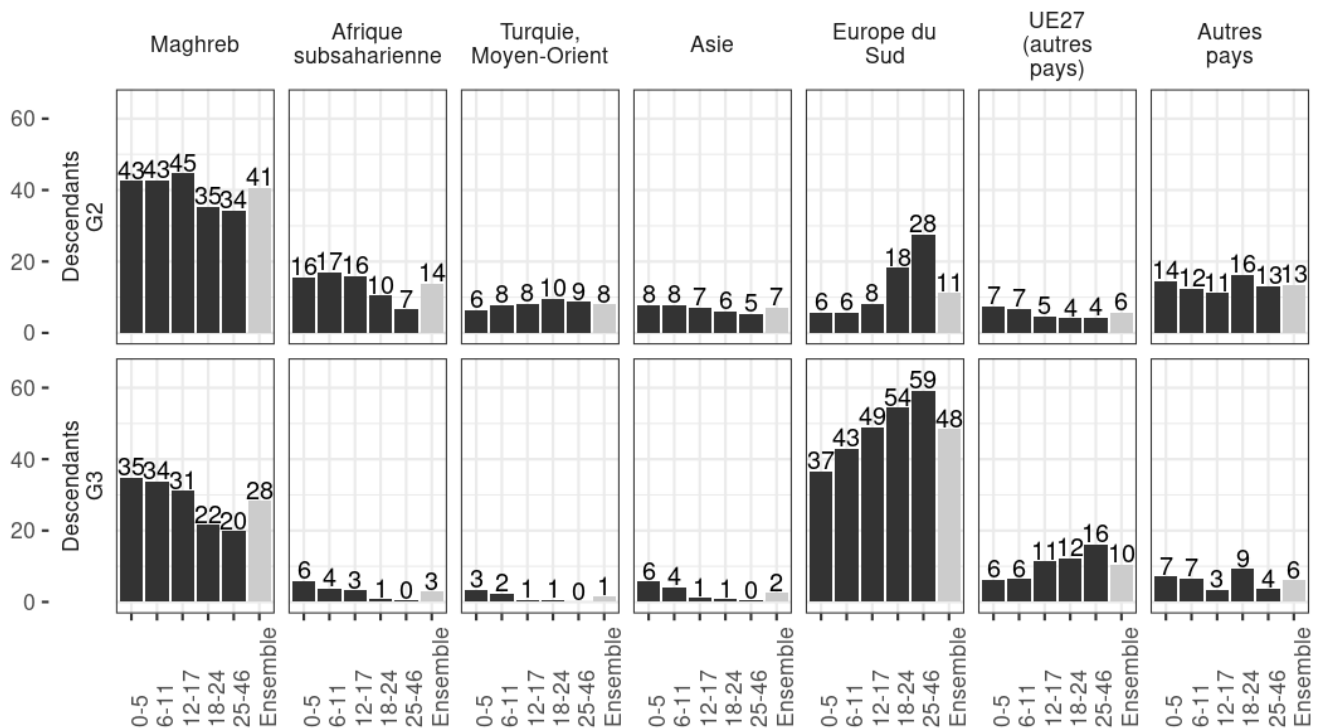
Quel que soit leur âge, les enfants descendants G2 sont principalement originaires du Maghreb. Les descendant-es G2 d'Europe du Sud ne représentent que 11% des origines dans la population des enfants, alors que ce groupe était plus substantiel au sein des répondant-es descendant-es G2 entre 18 et 59 ans (voir la Figure 1). Leur poids ne redevient significatif que



pour les plus de 18 ans. La présence des descendant-es G2 originaires d’Afrique subsaharienne se manifeste chez les moins de 18 ans. Cependant, la distribution des moins de 18 ans montre une stabilisation de la répartition des origines des G2, avec une dominante des origines maghrébines et sub-sahariennes pour 60%, mais sans augmentation parmi les plus jeunes.

La distribution des origines des enfants descendant-es G3 reflète celle des répondant-es descendant-es G2 adultes entre 18 et 59 ans qui sont leurs parents (voir Figure 1). Les petits-enfants d’immigrés viennent très majoritairement d’Europe et en particulier d’Europe du Sud pour les plus âgés, mais les descendant-es G3 du Maghreb deviennent plus présent.es pour les moins de 18 ans, faisant jeu égal avec les Européen.nes du Sud parmi les moins de 7 ans. Il faudra attendre une vingtaine d’année pour que les 3<sup>e</sup> générations d’Afrique sub-saharienne atteignent le niveau qui est le leur parmi les descendant-es G2.

**Figure 3 – Distribution de l’origine géographique en fonction du lien à la migration et de l’âge**



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : ensemble des enfants descendant-es G2 et G3 vivants des répondants principaux

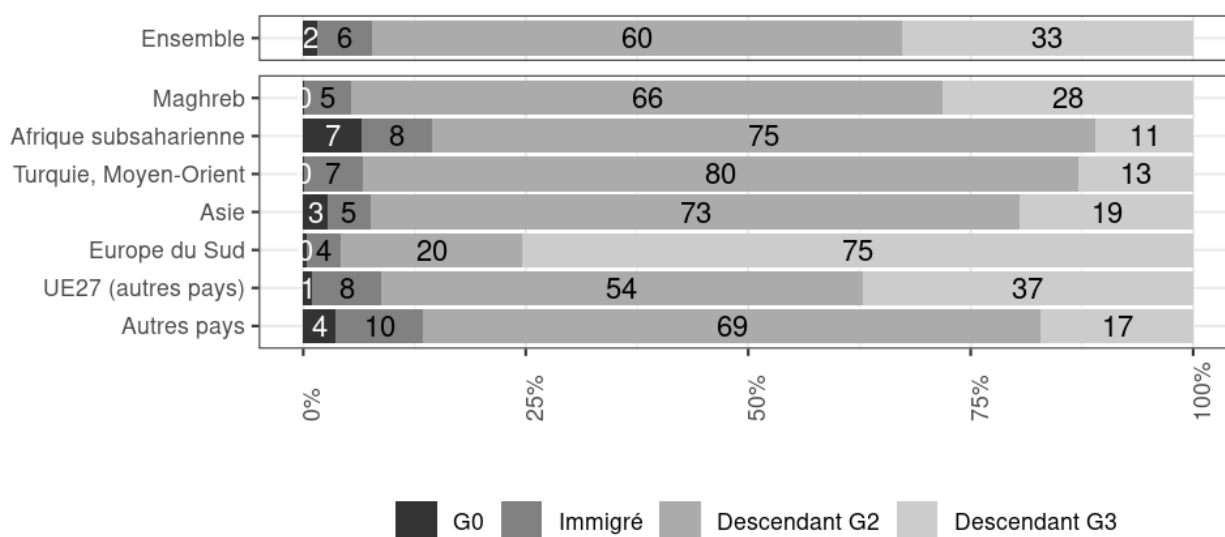
Note : en effectifs, les descendant-es G2 et G3 correspondent respectivement à 8996 et 9789 enfants.

Lecture : 41 % des enfants de moins de 18 ans descendant-es G2 sont originaires du Maghreb. Ils représentent 43% des 0-5 ans.

On peut également représenter de manière inversée la distribution des positions générationnelles pour chaque origine comme réalisé dans la Figure 2 sur les répondant-es ayant un lien avec l’immigration. On se concentre ici sur les enfants de moins de 18 ans (Figure

4) afin de compléter le portrait dressé dans la première partie du texte. Cette perspective permet de visualiser « l'ancienneté » ou la « nouveauté » des différentes vagues migratoires suivant les régions d'origine. Ainsi, la plus faible proportion de descendant-es G2 parmi les originaires des pays de l'UE27, et surtout d'Europe du Sud, dénote la relative ancienneté des vagues migratoires issues de ces régions. Symétriquement, les descendant-es d'Europe du Sud sont majoritairement des petits-enfants d'immigrés. Dans tous les cas, on voit ici quelle que soit l'origine une coexistence des générations de migration, qui dénote un chevauchement des vagues migratoires.

**Figure 4 – Distribution du lien à la migration suivant l'origine géographique chez les enfants de moins de 18 ans**



Sources : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : ensemble des enfants vivants de moins de 18 ans des répondants principaux ayant une ascendance migratoire sur trois générations, cela correspond à 19 525 enfants.

Lecture : 60 % des enfants de moins de 18 ans originaires du Maghreb sont descendants G2.

### 3.3. La diversité des origines des enfants descendants G3

Le détail des origines des enfants descendants de deux parents immigrés montre que 88 % d'entre eux ont leurs deux parents issus du même pays (on utilise ici la nomenclature TeO2 des pays de naissance à quatre chiffres, son niveau le plus détaillé), autrement dit, seuls 12 % ont des parents venant de pays différents. Cette diversité des origines est particulièrement faible pour les descendant-es G2 de deux parents immigrés dont au moins l'un des parents vient du Maghreb, de Turquie et du Moyen-Orient, comme on l'a observé au sein de la population entre 18 et 59 ans (voir partie 1.1 de cette étude), et elle est ici un peu plus élevée pour les descendant-es d'Europe du Sud (voir Figure A3 en annexe).

La composition de la mixité de l'ascendance des petits-enfants d'immigrés peut difficilement être appréhendée dans l'enquête principale du fait de la petite taille de l'échantillon. Grâce aux informations sur les enfants des répondant·es, elle peut être mieux visualisée ici, à la fois par la description en termes de lignage et en termes de mixité des origines.

Parmi les enfants descendant·es G3, le cas le plus fréquent est de n'avoir qu'un seul grand-parent immigré (44 %, tableau 6). Notons que cette proportion est plus faible qu'au sein de la population des répondant·es adultes entre 18 et 59 ans (Tableau 4). Cette configuration d'ascendance à un seul grand-parent immigré est plus fréquente pour les originaires de l'UE27 (81 %) et des autres pays (71%), par rapport aux originaires d'Afrique subsaharienne (seulement 21%), de Turquie et du Moyen-Orient (25%) et du Maghreb (27%). C'est parmi ces trois derniers groupes d'origine que l'on observe les proportions les plus importantes de descendant·es de quatre grands-parents immigrés : 41 % des G3 de Turquie et du Moyen-Orient, 33 % des G3 d'Afrique subsaharienne et de 24 % des G3 du Maghreb, alors qu'en moyenne, 12% des G3 ont quatre grands-parents immigrés. Si la configuration avec trois grands-parents immigrés est marginale (5% des G3), elle est davantage présente (à l'exception des originaires de Turquie et Moyen-Orient) chez les G3 de même origine. On retrouve ainsi ici chez ces descendant·es G3 la résultante d'une plus forte endogamie chez les parents descendant·es G2 qui ont ces origines (voir la partie 2 de cette étude).

Quand les G3 ont deux grands-parents immigrés (40% des G3), on peut détailler le lignage de l'ascendance migratoire. La notion de lignage mobilisée ici renvoie aux différentes branches familiales de la généalogie des descendant·es et reflète les configurations de mixité du lien à la migration. Si un enfant a deux grands-parents immigrés, ces grands-parents peuvent être : les deux parents du premier parent de l'enfant, les deux parents du second parent, ou un parent de chacun des parents de l'enfant. Dans les deux premiers cas, l'enfant est descendant G3 à deux grands-parents immigrés de la même lignée et dans le troisième cas, il est descendant G3 à deux grands-parents immigrés de lignées différentes. Les G3 à deux grands-parents immigrés sont majoritairement issus de la même branche familiale (37% sur les 40% de G3 ayant deux grands-parents immigrés). Pour ces enfants G3, la mixité en termes de lien à la migration est donc apparue à la génération des parents plutôt qu'à celle des grands-parents.

La composition de l'ascendance des G3 permet de visualiser les strates de mixité. D'une part, on observe des dynamiques de mixité qui se sont mises en place dès la génération des grands-parents pour les G3 à un seul grand-parent ou pour les G3 à deux grands-parents de lignage différents. Cette dynamique correspond à près de la moitié des G3 (47%), elle est particulièrement importante pour les descendant·es d'UE27. D'autre part, une mixité n'intervient qu'à la génération des parents pour 37% des G3. Dans ce second cas, le descendant G3 est issu d'un parent lui-même descendant G2 et d'un parent sans ascendance migratoire. Cette strate de mixité est plus fréquente chez les descendant·es G3 du Maghreb et d'Europe du Sud. On peut sans doute comprendre en partie cette hybridation plus ou moins ancienne d'un point de vue générationnel en fonction de l'importance relative des flux migratoires et des dynamiques de migrations familiales, suivant les origines.

**Tableau 6 – Lignée de l’ascendance migratoire chez les enfants descendants G3**

Origine géographique	Part (en %)					Effectif non pondéré		
	4 grands-parents immigrés	3 grands-parents immigrés	2 grands-parents		1 grand-parent immigré		Total	
	<i>Dont :</i>							
			<i>de la même lignée</i>	<i>de lignée différente</i>				
<b>Maghreb</b>	24	6	43	40	3	27	100	2532
<b>Afrique subsaharienne</b>	33	6	40	35	5	21	100	600
<b>Turquie, Moyen-Orient</b>	41	3	32	26	6	25	100	336
<b>Asie</b>	16	6	38	37	1	40	100	534
<b>Europe du Sud</b>	5	4	45	43	3	45	100	2532
<b>UE27 (autres pays)</b>	1	3	15	12	4	81	100	867
<b>Autres pays</b>	4	3	22	20	2	71	100	542
<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>40</b>	<b>37</b>	<b>3</b>	<b>44</b>	<b>100</b>	<b>7943</b>

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : ensemble des enfants vivants des répondants principaux qui sont descendant-es G3.

Lecture : 24 % des descendant-es G3 originaires du Maghreb ont 4 grands-parents immigrés.

À partir de cette caractérisation des lignages des G3, on peut aussi préciser la mixité des origines de ces enfants lorsqu'ils ont plus d'un grand-parent immigré : elle s'établit en moyenne à 20%. Cette proportion est plus élevée pour les G3 avec trois grands-parents immigrés (73% d'origines mixtes) ou deux grands-parents issus de lignées parentales différentes (47% de mixité). Reflétant le constat dressé pour l'origine des parents des G2, les G3 ayant deux grands-parents de la même lignée parentale sont 93% à avoir les mêmes origines. C'est aussi le cas dans une moindre mesure pour les G3 à quatre grands-parents qui ont les mêmes origines dans 67% des cas (Figure A4). Les degrés de diversité dans les origines familiales sont nettement plus élevés pour les G3 d'UE27 hors Europe du Sud (près des trois quarts ont leurs grands-parents immigrés issus d'origines différentes), que pour les G3 d'Europe du Sud et du Maghreb (respectivement 13% et 22% de mixité d'origines).

## Conclusion

Plus d'un siècle d'immigration a contribué à façonner la diversité des origines de la population française, chaque nouvelle vague prenant la suite de la précédente et sédimentant un mille-feuille générationnel. L'enregistrement des origines des enquêté·es sur trois générations dans l'enquête TeO2 permet de rendre compte de cette diversité des origines avec des détails qui n'avaient pas pu être constitués jusqu'ici. Reprenant des résultats esquissés dans des exploitations de l'enquête Histoire Familiale de 1999 (Borrel et Simon, 2005) et plus récemment de l'enquête Emploi (Lê et al., 2022), nous avons pu faire un plan de coupe des strates mêlant générations en lien avec les migrations et origines et représenter le kaléidoscope français.

Au-delà de la mesure des générations en lien avec l'immigration, qui additionnées sur trois générations forment un tiers de la population en France, l'enjeu de l'analyse était de visualiser l'enchevêtrement des générations. Les catégories de population que nous utilisons dans cet ouvrage – G1, G1.5, G2, G2,5, G3, G4+ – recouvrent une complexité des mélanges et interpénétration entre générations et origines dont il est difficile de rendre compte. De fait, 11% des personnes descendantes d'un parent immigré et d'un parent majoritaire (G2,5) sont en union avec un·e immigré·e : leur enfant sera simultanément un petit-enfant d'un·e immigré·e (un G3) et un descendant direct d'immigré·e (un G2). Il peut combiner jusqu'à 3 origines différentes, ce qui est le cas de 73% des G3 avec trois grands-parents immigrés (certes très minoritaires). Cette dynamique que nous avons qualifiée d'hybridation prend de l'ampleur avec l'élargissement des origines des immigré·es et, avec décalage, de celle de leurs descendant·es, multipliant les combinaisons. On a pu établir que 41% de la population âgée de 18 à 59 ans avaient un lien à l'immigration, soit par expérience personnelle de la migration, soit par ascendance, soit par union avec une personne ayant un lien à l'immigration.

Enfin, nous avons élargi l'analyse en reconstituant les ascendances des enfants des enquêté·es, identifiant leurs lignages sur deux générations (parents et grands-parents). Mesurée à partir des enfants, la diversité des lignages montre comment les immigré·es d'hier ont été incorporé·es dans les familles du groupe majoritaire, qui de ce fait s'est élargi (par assimilation), et dans le même temps ce processus d'interpénétration des lignages fait de l'hybridité une forme en devenir. Cette dialectique a été relevée par Richard Alba dans ses travaux sur *l'American mainstream*, mais là où il insiste sur la continuation du processus historique d'absorption des immigré·es et de leurs descendant·es dans la *whiteness* (Alba, 2020), nous identifions plutôt la profonde hybridation de la population majoritaire. La dynamique d'incorporation dans le groupe majoritaire est perceptible pour les descendant·es des migrations européennes de l'entre-deux-guerres (dont les G3 n'ont pour la plupart qu'un grand-parent immigré). Il est encore trop tôt pour savoir si les immigrations post-coloniales suivront la même dynamique démographique. On identifie à ce stade plus de lignées homogènes pour les petits-enfants des immigré·es du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie et Moyen Orient. Dans ces lignées plus homogènes, le rapport aux origines des petits-enfants d'immigrés est susceptible d'être plus vivace que dans celles où la diversité des origines ou l'ascendance majoritaire prédomine.

## **Bibliographie :**

Alba R. (2005) "Bright vs. blurred boundaries: Second-generation assimilation and exclusion in France, Germany, and the United States", *Ethnic and Racial Studies*, 28:1, p.20-49

Alba R. (2020), *The Great Demographic Illusion. Majority, Minority, and the Expanding American Mainstream*, Princeton University Press.

Attias Donfut C. et Wolff F-C. (2009) *Le destin des enfants d'immigrés. Un désenchaînement des générations*, Paris, Stock.

Beauchemin C., Ichou M., Simon P. et le groupe de conception de l'enquête TeO2, « Trajectoires et Origines 2019-2020 (TeO2) : présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France », *Population*, 2023/1 (Vol. 78), p. 11-28. DOI : 10.3917/popu.2301.0011.

Borrel C. et Simon P. (2005) « L'origine des Français » In: Lefèvre Cécile, Filhon Alexandra (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête Famille de 1999*. Paris, Les Cahiers de l'Ined 156, p. 425-442.

Lê J., Simon P., Coulmont B., 2022, « La diversité des origines et la mixité des unions progressent au fil des générations », *Insee Première* n 1910.

Halbwachs M. (1938) *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin.

Trajectoires et origines 2, enquête sur la diversité des populations en France - 2019-2020, INED, INSEE (producteurs), PROGEDO-ADISP (diffuseur). doi:10.13144/lil-1575.

Rouhban O., Tanneau P., 2023, « Une situation des descendants d'immigrés plus favorable que celle des immigrés », in *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », p. 11-23.

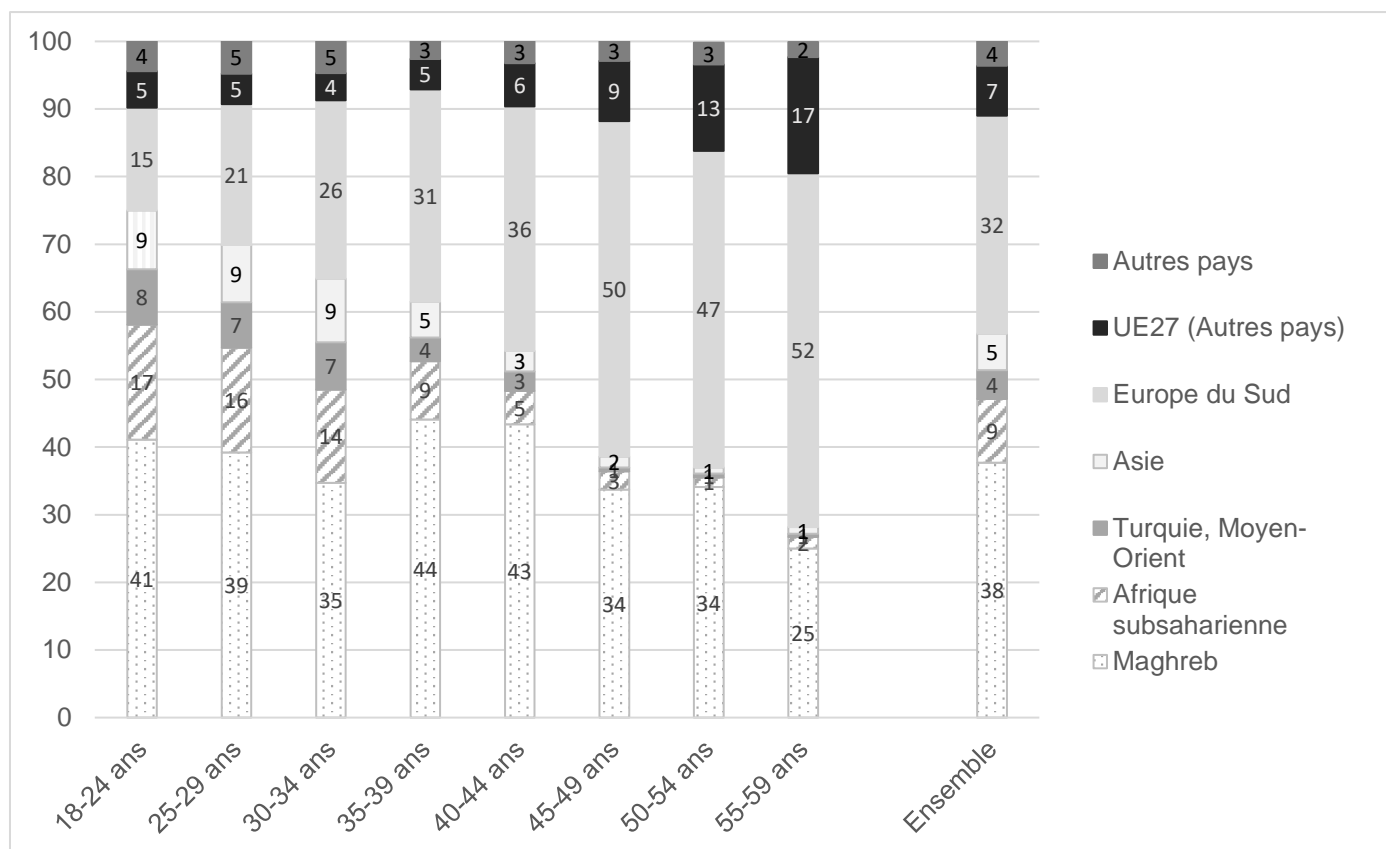
Jimenez T.R, 2010, *Replenished Ethnicity: Mexican Americans, Immigration, and Identity*, University of California Press.

Tanneau, P., 2023, « Flux migratoires : un nombre d'entrées encore en retrait en 2021 par rapport à 2019 », *Insee Première* n°1945.

Tribalat M., Garson J-P., Moulier-Boutang Y. et Silberman R. (1991) *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier et Français d'aujourd'hui*, Paris, INED, Travaux et Documents, Cahier n°131.

## Annexes

Figure A1 : Origine par classe d'âge pour les descendant·es G2 d'immigré·es



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans nées en France et ayant un ou deux parents immigrés.

Lecture : 41 % des descendant·es d'immigré·es de 18 à 24 ans sont originaires du Maghreb.

**Tableau A1 : Hybridation de l'ascendance des descendants d'immigrés**

Origine du G2	Deux parents immigrés				Un seul parent immigré		
	Part parmi l'ensemble des G2 (en %)	dont : part de G2 dont les deux parents sont originaires du même pays (en %)	dont : part de G2 dont les deux parents sont originaires de la même région (en %)	Effectif non pondéré	Part parmi l'ensemble des G2 (en %)	dont : part de G2 dont le parent non immigré est également G2 (en %)	Effectif non pondéré
Maghreb	64	91	97	1738	36	33	903
Afrique subsaharienne	69	86	97	898	31	16	418
Turquie, Moyen-Orient	70	95	96	626	30	34	135
Asie	70	84	96	594	30	11	320
Europe du Sud	44	93	97	738	56	23	964
UE27 (Autres pays)	10	71	80	69	90	18	557
Autres pays	26	89	89	84	74	13	261
Ensemble	53	90	97	4747	47	24	3558

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans nées en France et ayant un ou deux parents immigrés.

Lecture : 64 % des descendant-es d'immigré-es originaires du Maghreb ont deux parents immigrés, 36 % un seul parent immigré. Parmi ceux ayant un seul parent immigré, le parent non immigré est également descendant-e d'immigré-es dans 33 % des cas.



### Encadré A1 - Identifier le deuxième parent des enfants de TeO2

Afin d'étudier le rapport à la migration des enfants, nous prenons en compte l'ensemble de leur ascendance, par le premier parent (i.e. le répondant principal) et le second parent. L'identification de ce dernier est donnée dans la base « enfants » (variable e\_fili), qui permet d'identifier s'il s'agit du conjoint actuel, du premier conjoint ou d'une autre personne. Dans les deux premiers cas, le répondant principal a déclaré des informations sur le lien à la migration permettant ainsi de déduire le lien à la migration du second parent. Dans le dernier cas, cette information est inconnue (pour 2 321 enfants). Par ailleurs, quelques incohérences apparaissent dans l'identification du second parent. Pour 819 enfants, le second parent est censé être le conjoint actuel mais le répondant principal a aussi déclaré ne pas être actuellement en couple (variable COUPLEE). Pour 604 enfants, le second parent est censé être le premier conjoint, mais le répondant principal a déclaré ne pas avoir eu de premier conjoint (variable C\_NBCPLH).

Si l'ensemble de ces situations reste minoritaire, la procédure suivante a été mise en place pour ne pas écarter ces enfants de l'analyse et les traiter dans l'analyse (en annexe, nous montrons par ailleurs que cette procédure n'a quasiment pas de conséquence sur les analyses présentées ici).

Le second parent a été identifié en fonction du conjoint en relation avec le répondant principal (si la relation a commencé moins de dix ans après la naissance de l'enfant pour le conjoint actuel ou si la naissance de l'enfant est intervenue moins d'un an après la séparation avec le premier conjoint). Cette identification est fondée sur une hypothèse de socialisation parentale ou de possibilité biologique du conjoint comme parent et permet d'attribuer le second parent pour la moitié des cas manquants

Dans le cas où le répondant principal a un conjoint actuel ou un premier conjoint, on attribue ses caractéristiques au second parent. La logique est ici que les partenaires du répondant principal présentent hypothétiquement des caractéristiques migratoires communes.

Pour les cas où aucune information n'est connue sur les conjoints du répondant principal (901 cas), on attribue les caractéristiques du répondant (premier parent) comme étant également celles du second parent.

**Tableau A1 - Identification du deuxième parent des enfants**

Caractéristique	(40905 obs.) <sup>1</sup>
<b>Parents de l'enfant</b>	
Vous et votre conjoint(e) actuel(le)	70,8% (31 560 obs.)
Vous et votre premier(ère) conjoint(e)	21,3% (6 847 obs.)
Vous et un(e) autre conjoint(e)	7,3% (2 281 obs.)

Autre	0,5% (193 obs.)
Refus	0,0% (12 obs.)
NSP	0,0% (12 obs.)

#### Identification du 2e parent

Vous et votre conjoint(e) actuel(le)	71,7% (31 791 obs.)
Vous et votre premier(ère) conjoint(e)	26,8% (8 233 obs.)
Vous est considéré comme premier et 2e parent	1,5% (881 obs.)

<sup>1</sup> % (n (unweighted) obs.)

Sources : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : ensemble des enfants vivants des répondants principaux.

Lecture : 71 % des enfants ont comme premier parent ego et comme second parent son conjoint actuel.

**Tableau A2 – Lien à la migration du premier et du second parent**

Caractéristique	(40905 obs.) <sup>1</sup>
<b>Lien à la migration du premier parent (ego)</b>	
Immigré	17,5% (20 219 obs.)
Descendant G2 de deux parents immigrés	5,4% (5 668 obs.)
Descendant G2 d'un parent immigré	4,2% (3 850 obs.)
Descendant G3 de deux à quatre grands-parents immigrés	3,6% (388 obs.)
Descendant G3 d'un grand-parent immigré	4,9% (519 obs.)
Français sur trois générations	64,3% (10 261 obs.)
<b>Lien à la migration du second parent</b>	
Immigré	17,2% (16 577 obs.)
Descendant G2 de deux parents immigrés	5,2% (3 836 obs.)
Descendant G2 d'un parent immigré	2,9% (1 187 obs.)
Français sur deux générations	74,7% (19 305 obs.)

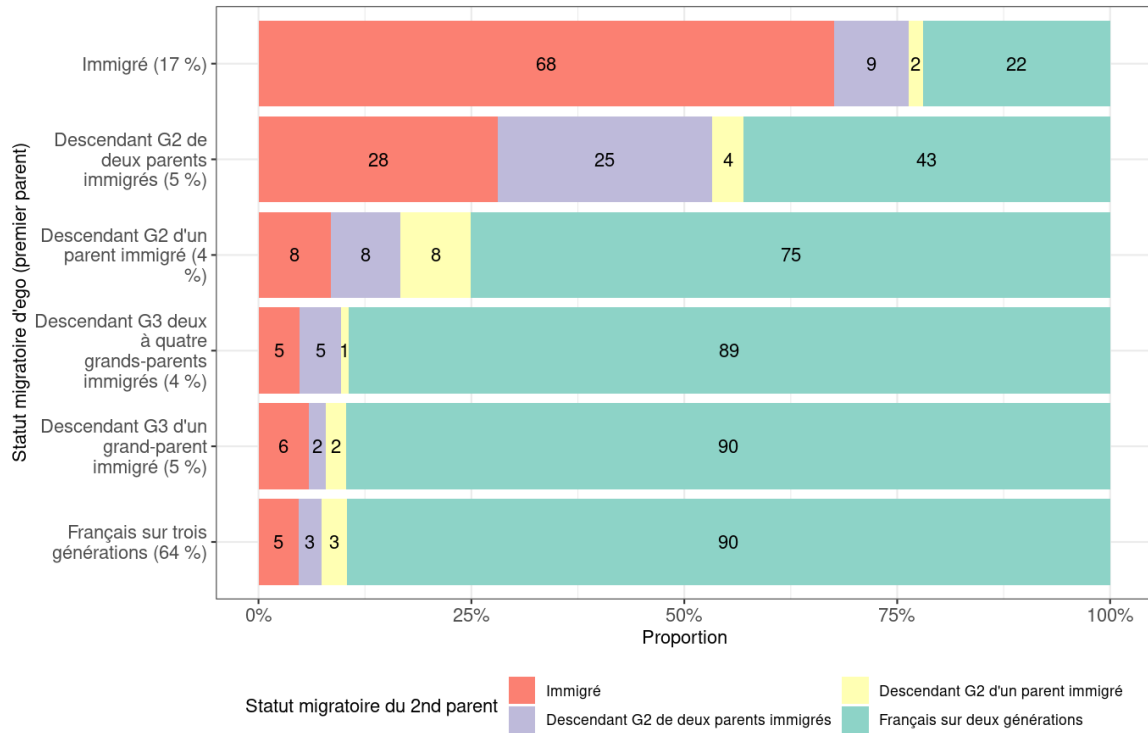
<sup>1</sup> % (n (unweighted) obs.)

Sources : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : ensemble des enfants vivants des répondants principaux.

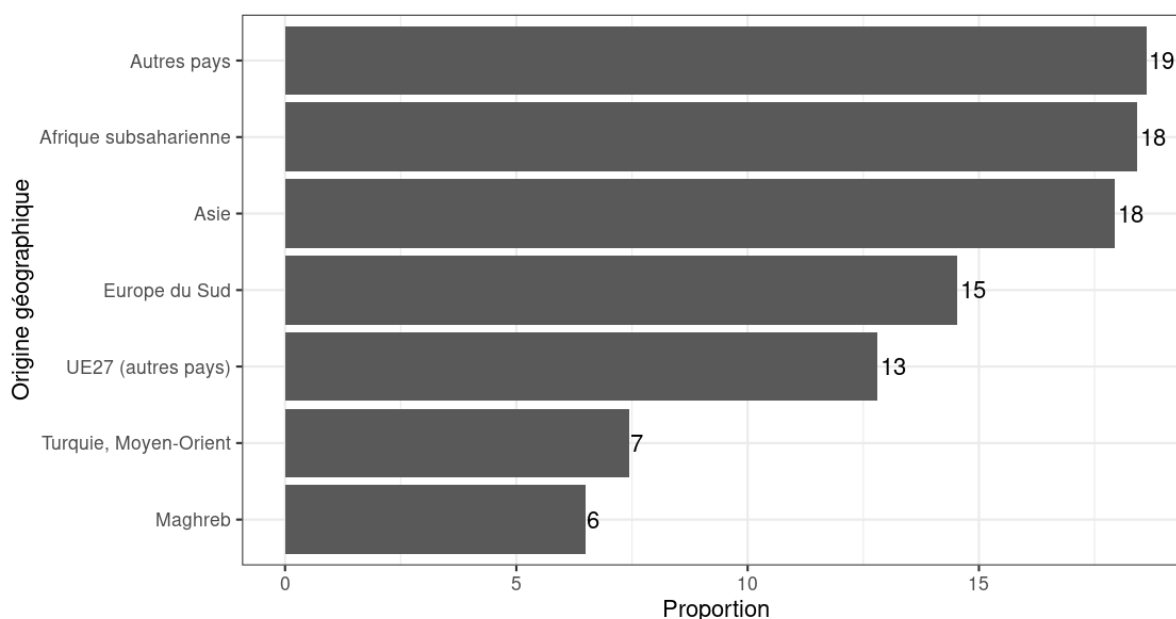
Lecture : 18 % des enfants ont comme premier parent ego un immigré.

**Figure A2 – Lien à la migration du deuxième parent en fonction du lien à la migration du premier parent (ego)**



Champ : ensemble des enfants vivants des répondants principaux.

**Figure A3 – Proportion d’enfants descendant-es G2 de deux parents immigrés avec des parents d’origines géographiques différentes**

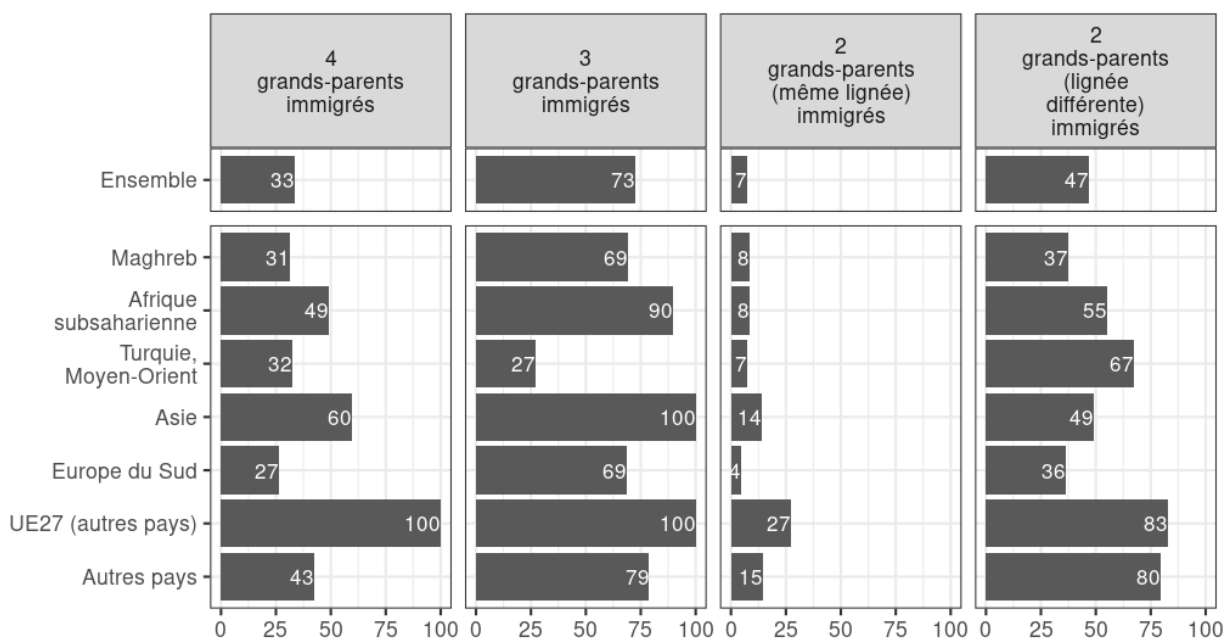


Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : ensemble des enfants descendant-s G2 de deux immigrés.

Lecture : 19 % des enfants descendant-es G2 de deux parents immigrés ont des parents d’origines différentes.

**Figure A4 – Proportion de grands-parents d’origine différentes pour les descendant-es G3 ayant plus d’un grand-parent immigré, selon leur origine assignée**



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, Ined-Insee, 2019-2020.

Champ : ensemble des enfants descendant-s G3 de deux à quatre grands-parents immigrés.

Lecture : 33 % des enfants descendant-es G3 de quatre grands-parents immigrés ont des grands-parents d’origines différentes.